

Se terminait un violent conflit avec son vicaire général l'abbé René BERTIN, prêtre picard ramené par lui d'Amiens, d'abord porté aux nues au point de devenir l'*alter ego* de l'archevêque, promu au plus brillant avenir, nommé prélat romain, puis par une chute verticale tombé en totale disgrâce à cause de l'empire exercé sur VILLERABEL par sa gouvernante et infirmière bretonne Marie BARRA.

Homme fragile, influençable et impulsif, d'où ses maladroites et engouements successifs, VILLERABEL avait commis la faute majeure de porter plainte au printemps 1935 contre Mgr BERTIN pour détournements dans la gestion des fonds du diocèse et de diverses maisons religieuses en saisissant la justice laïque, c'est-à-dire le Procureur de la République. A tort, semble-t-il, car un non-lieu interviendra le 13 novembre 1936, la plainte de l'évêque ne reposant sur aucun fondement juridique. Le pape PIE XI fut aussi indisposé par les sympathies actives de l'archevêque pour l'Action Française.

Avec le recul du temps il apparaît que la raison de cette mesure rarissime de déposition d'évêque fut chez VILLERABEL une détérioration physique et mentale précoce qui lui enlevait sa liberté de jugement (voir le livre très remarquable de Nadine-Josette CHALINE, professeur à la Faculté d'Amiens, *Des Catholiques Normands sous la 3ème République*, 1985, pp. 217-224, et aussi 184-186). L'affaire BERTIN est au vrai l'affaire De la VILLERABEL.

Déposée sous cadre au Trésor, un beau témoignage de l'esprit chevaleresque de Mgr De la VILLERABEL est une lettre qu'il adressa le 14 octobre 1919 aux troupes australiennes en cordial au revoir :

« Quelle que soit l'horreur de la guerre, elle n'en développe pas moins jusqu'au sublime les plus nobles vertus de l'homme : la vaillance, l'esprit de sacrifice, la ténacité dans les desseins, l'endurance dans le travail, le culte de l'honneur, la fraternité militaire, l'inflexible discipline, le sens de l'ordre, de l'autorité et de la hiérarchie. »

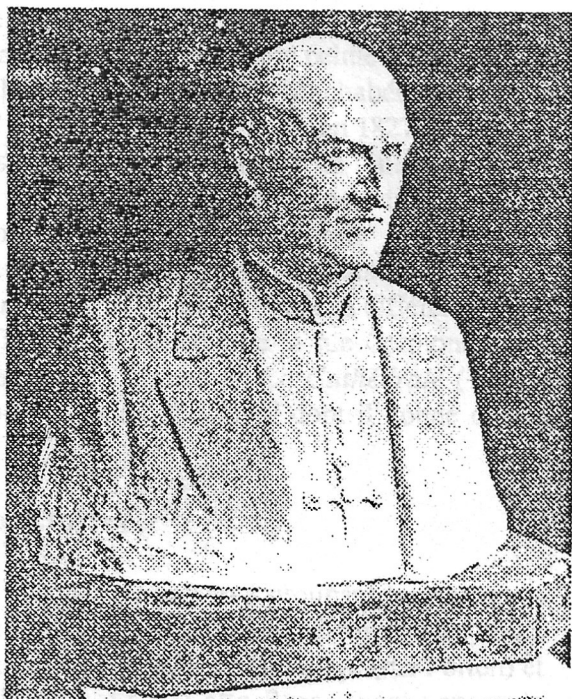
Les brumes de la fin ne peuvent faire oublier les démarches au tranchant d'acier d'avril 1918 qui firent taire les canons braqués sur la cathédrale.

LE BUSTE DE MONSEIGNEUR LECOMTE (1)

ROZE exécuta aussi sur pose le buste en marbre de Monseigneur LECOMTE peu avant sa mort survenue le 17 août 1934 au cours d'une opération plutôt bénigne, mais le prélat était épuisé par un zèle débordant et une activité inlassable. Rarement évêque fut plus regretté, si l'on se reporte aux journaux de l'époque comme à l'oraison funèbre de l'évêque de Lille LIÉNART (futur cardinal). A sa nomination VILLERABEL annonça : « Le diocèse d'Amiens aura un cœur pour le diriger. » Ses confrères le disaient « le plus aimable et le plus aimé des évêques » et l'appelaient le « sourire de l'épiscopat français ». Il se révélait le père de tous par une bonté conquérante et une douceur inaltérable. Il séduisait enfin par ses dons d'orateur. Notre cher M. MACREZ en a gardé un souvenir ému.

Au regard d'une telle vie de dévouement pour la reconstruction des églises en ruines du diocèse, n'y aurait-il pas lieu de mettre en meilleure place son buste, à présent en pénitence sur un socle presque à hauteur du sol ? Nous le verrions volontiers en orant discret près du Monument aux morts qu'il a aidé à élever.

Jacques FOUART



1. LECOMTE Charles, né à Comines (Nord) en 1867, fils de distillateur, supérieur du Collège de Tourcoing, puis du grand séminaire de Cambrai, vicaire général du diocèse de Lille en 1913 sous Mgr CHAROST, otage des allemands en 1914.